



Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 20 mai 2022

Objet : Question parlementaire n° 6101 du 26 avril 2022 de Monsieur le Député Fernand Kartheiser concernant « Incidents à l'ambassade de Russie ».

Monsieur le Ministre,

En date du 26 avril 2022, la question parlementaire sous rubrique a été transmise au Ministre d'Etat, avec compétence conjointe du Ministre de la Sécurité intérieure et du Ministre des Affaires étrangères et européennes.

Le ministère d'Etat s'étant déclaré non compétent, la coordination a été attribuée au ministère des Affaires étrangères. Après concertation et d'un commun accord, le ministère de la Sécurité intérieure s'est finalement déclaré ministère coordinateur pour la question parlementaire sous rubrique.

Suite aux multiples changements de compétences, je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au mardi 31 mai 2022 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Sécurité intérieure

(s.) Henri KOX